



DOSSIER DE CANDIDATURE

Intégrer l'Équipe Jeune Régionale d'Escalade
Catégories U15 – U17 – U19
Saison 2026 / 2027

Ligue Sud FFME

Dossier à retourner avant le 06/09/2026 à 12h

[à l'adresse e-mail : a.guex@sud.ffme.fr — voir section 13]

Sommaire

DOSSIER DE CANDIDATURE	1
Intégrer l'Équipe Jeune Régionale d'Escalade	1
Catégories U15 – U17 – U19	1
Saison 2026 / 2027	1
Ligue Sud FFME	1
Sommaire	2
Présentation de l'équipe jeune régionale	3
1. Qui peut candidater ?	3
Conditions d'éligibilité	3
2. Modalités et calendrier de sélection	4
3. Tronc commun et spécialisations	4
4. Tarifs et modalités de paiement	5
Modalités de paiement	6
5. Fiche de candidature	6
6. Parcours et résultats sportifs	8
7. Lettre de motivation	9
8. Avis de l'entraîneur référent du club	9
9. Autorisation parentale (candidat mineur)	10
10. Engagement du / de la candidat(e)	10
11. Renseignements pratiques	10
Tailles pour l'équipement d'équipe	10
12. Pièces à joindre au dossier	11
13. Contact et dépôt du dossier	11
14. Annexe — Fiche d'inscription	12
1. Informations sur le participant	12
2. Responsables légaux	12
3. Autorisations	13
15. Annexe — Fiche sanitaire de liaison	14
16. Annexe — Règlement intérieur des stages ERJE	15
1. Présence et ponctualité	15
2. Comportement	15
3. Tenue et matériel	15
4. Sécurité	15
5. Communication et image	15
6. Sélection et engagement	15
7. Encadrement et bienveillance	16
8. Sanctions	16

Présentation de l'équipe jeune régionale

La Ligue Sud FFME met en place une Équipe Jeune Régionale d'escalade destinée à accompagner les jeunes grimpeuses et grimpeurs les plus motivés dans leur progression sportive, de l'entraînement régulier jusqu'à la compétition régionale et nationale.

Ce dispositif propose un encadrement technique qualifié, des créneaux d'entraînement régionaux sous forme de stages et un accompagnement vers les échéances sportives de la saison. Ce dossier permet aux jeunes intéressés de candidater pour rejoindre le groupe.

1. Qui peut candidater ?

Conditions d'éligibilité

- Être licencié(e) à la FFME dans un club affilié de la Ligue Sud, à jour de sa licence (compétition) pour la saison 2026/2027.
- Appartenir aux catégories d'âge U15, U17 ou U19 (13 à 19 ans).
- Avoir participé à au moins une compétition officielle (départementale ou régionale) au cours de la saison en cours ou de la saison précédente.
- Être motivé(e) pour s'investir dans un programme d'entraînement régulier, en complément des entraînements du club d'origine.
- L'équipe régionale jeune d'escalade sera constituée avec un maximum de 40 athlètes. Les « polyvalents sont issus des spécialisation « bloc » ou « diff ». La spécialisation vitesse est hors quotas bloc et diff, maximum 20 athlètes.

BLOC ET DIFF :

- Critère prioritaire : 30 premiers athlètes du classement au championnat de France de bloc et de difficulté.
- Critère secondaire : classement national, avec priorité donnée aux 15 premiers athlètes du classement en bloc et en difficulté.
- Les places restantes sont attribuées sur examen du dossier de candidature selon des critères de résultats.

VITESSE :

- Critère prioritaire : les athlètes ayant été qualifiés au championnat de France de vitesse
- Les places restantes sont attribuées sur examen du dossier de candidature selon des critères de résultats.

La sélection repose également sur le niveau de classement : la motivation, l'assiduité et la marge de progression sont également prises en compte par le comité de sélection.

2. Modalités et calendrier de sélection

- Dépôt du dossier de candidature complet avant le 06/09/2026.
- Examen des dossiers par le comité technique de la Ligue Sud FFME.
- Annonce des résultats de sélection le 15/09/2026.

3. Tronc commun et spécialisations

Durant la saison, l'ensemble du groupe suit un tronc commun regroupant toutes les disciplines de l'escalade (bloc, difficulté, vitesse), afin de garantir une base technique complète à chaque jeune, quelle que soit sa spécialité d'origine.

À l'issue de cette période commune, chaque jeune suivra l'orientation pour la suite de la saison :

- Se spécialiser en Bloc, en Difficulté ou en Vitesse — la spécialisation Vitesse implique un nombre de dates d'entraînement plus réduit que les deux autres, du fait des spécificités de cette discipline.
Seule spécialisation qui n'implique pas le tronc commun.
- Ou rester polyvalent(e) et suivre l'ensemble des entraînements proposés, toutes disciplines confondues — dans ce cas, le / la candidat(e) s'engage à participer à la totalité des séances programmées, sans possibilité de choisir uniquement certains créneaux.

Option	Contenu	Volume indicatif	Coût
Spécialisation Bloc	Tronc commun puis focus bloc	[5/an.]	250€
Spécialisation Difficulté	Tronc commun puis focus difficulté	[5/an.]	250€
Spécialisation Vitesse	Tronc commun puis focus vitesse	[2/an]	100€
Polyvalent(e)	Tronc commun + toutes les spécialisations	[7/an]	410€

Le choix de l'option (spécialisation ou polyvalence) est à indiquer dans la fiche de candidature (section 5).

Dates	Thématique	Lieux	Public concerné
3-4 octobre 2026	Préparation Bloc / Difficulté	Valence	Tous (hors spé vitesse), tronc commun
7-8 novembre 2026	Préparation Bloc / Difficulté	Istres / Le pontet	Tous (hors spé vitesse), tronc commun
5-6 décembre 2026	Préparation saison Bloc	Marseille	Spécialisation bloc + polyvalents****
30-31 janvier 2027	Préparation France Bloc	Nice	Spécialisation bloc + polyvalents
27-28 février 2027	Préparation Vitesse	Aix en Pce	Spécialisation Vitesse
27-28 mars 2027	Préparation saison Difficulté	Marseille	Spécialisation Diff + polyvalents
15-16 mai 2027	Préparation France Difficulté	Briançon	Spécialisation Diff + polyvalents
10-11 juillet 2027	Stage falaise*	Ailefroide / Argentièr-la-Bessée	Tous (hors spé vitesse), tronc commun
28-29 août 2027	Diagnostic de rentrée	Marseille / Aix en Pce	Equipe Jeune Régionale Escalade saison 2027/2028***
A définir	Préparation saison Vitesse**	A définir	Spécialisation Vitesse

Toutes informations sont prévisionnelles * avec hébergement ** Date et lieu à définir en fonction de la date du championnat régional de Vitesse *** Ne seront concernés que ceux qui intégreront l'ERJE de la saison 2027/2028 **** les polyvalents sont issus de bloc et diff, hors vitesse. La vitesse est un parcours à part.

4. Tarifs et modalités de paiement

Le coût de l'inscription à l'équipe jeune régionale varie selon l'option choisie (spécialisation ou polyvalence) et le nombre de dates d'entraînement que celle-ci implique sur la saison.

Tarif Bloc : 250 € - 5 stages

Tarif Difficulté : 250 € - 5 stages

Tarif Vitesse : 100 € - 2 stages

Tarif Polyvalent(e) (toutes disciplines) : 330 € - 7 stages

Les tarifs comprennent uniquement l'encadrement des stages et l'hébergement du stage falaise. Tous autres frais resteront à votre charge.

Modalités de paiement

- Paiement de la totalité de l'inscription en début de saison, à réception de la confirmation de sélection ;
- Ou paiement échelonné sur maximum 10 échéances (nous contacter), selon un calendrier communiqué avec la confirmation de sélection.

Le choix des modalités de paiement (comptant ou échelonné) est à préciser lors de la confirmation d'inscription, une fois la sélection validée.

5. Fiche de candidature

À compléter par le / la candidat(e) (et son responsable légal si mineur(e)) :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Catégorie d'âge (U15 / U17 / U19)	
Adresse	
Téléphone (jeune)	
Téléphone (responsables légaux)	
E-mail de contact (les deux responsables légaux)	
Club FFME d'appartenance	
Numéro de licence FFME	
Entraîneur référent du club	
Option choisie (Bloc / Difficulté / Vitesse /	
Souhaitez-vous être polyvalents (bloc et diff) ?	
Souhaitez-vous-en plus du parcours bloc/diff/polyvalent intégrer la spé vitesse	
Modalité de paiement souhaitée (comptant ou échelonné – indiquer le nombre de prélèvements souhaités)	

6. Parcours et résultats sportifs

Merci de renseigner ci-dessous les principaux résultats obtenus au cours des deux dernières saisons (compétitions officielles FFME) :

Date	Compétition	Discipline	Classement

Volume d'entraînement actuel : [nombre d'heures par semaine dans le club d'origine]

Disciplines pratiquées : [difficulté / bloc / vitesse — entourer ou préciser]

L'équipe d'encadrante sera communiquée sur chaque confirmation de présence.

7. Lettre de motivation

Le / la candidat(e) est invité(e) à rédiger, sur une page libre jointe au dossier (ou dans le cadre ci-dessous), une lettre présentant ses motivations pour intégrer l'équipe jeune régionale : son parcours, ses objectifs sportifs, sa disponibilité et son engagement personnel.

8. Avis de l'entraîneur référent du club

À compléter par l'entraîneur du club d'origine du / de la candidat(e) :

Nom de l'entraîneur(euse):

Appréciation technique et motivation du / de la candidat(e) :

Date et signature :

9. Autorisation parentale (candidat mineur)

Je soussigné(e) [Nom, Prénom du responsable légal], en qualité de responsable légal de [Nom, Prénom du / de la candidat(e)], autorise mon enfant à candidater pour intégrer l'Équipe Jeune Régionale d'escalade de la Ligue Sud FFME et à participer, en cas de sélection, aux entraînements, stages et compétitions organisés dans ce cadre.

Fait à [Ville], le [date]

Signature du responsable légal :

10. Engagement du / de la candidat(e)

En cas de sélection, je m'engage à :

- Participer avec assiduité aux entraînements et stages du groupe régional, selon l'option choisie (spécialisation ou polyvalence).
- En cas de choix de la polyvalence, suivre l'intégralité des entraînements programmés, toutes disciplines confondues.
- Respecter les consignes de sécurité et l'encadrement technique.
- Représenter l'équipe et la Ligue Sud FFME avec un esprit sportif exemplaire.
- Informer rapidement l'encadrement en cas d'indisponibilité (blessure, contrainte scolaire, etc.).
- Régler l'inscription selon les modalités choisies (paiement comptant ou échelonné).

Signature du / de la candidat(e) :

11. Renseignements pratiques

Tailles pour l'équipement d'équipe

Article	Taille	
Tee-shirt d'équipe.	XS / S / M / L / XL	36 / 38 / 40 / 42 / 44

12. Pièces à joindre au dossier

☐	Fiche de candidature complétée (section 5)
☐	Fiche d'inscription complétée et signée (annexe, section 14)
☐	Fiche sanitaire de liaison complétée et signée (annexe, section 15)
☐	Règlement intérieur des stages ERJE lu, signé et accepté (annexe, section 16)
☐	Copie de la licence FFME en cours de validité
☐	Lettre de motivation manuscrite ou dactylographiée
☐	Avis de l'entraîneur référent du club (section 6), signé
☐	Autorisation parentale signée si le / la candidat(e) est mineur(e) (section 7)
☐	Une photo d'identité récente
☐	Palmarès / résultats sportifs de la saison en cours et de la saison précédente
☐	Copie carnet de santé « vaccins » avec le nom de l'enfant

13. Contact et dépôt du dossier

Référents du dispositif : Amandine GUEX

E-mail : a.guex@sud.ffme.fr

Téléphone : 06 98 52 41 03

Le dossier complet, accompagné des pièces demandées, est à envoyer avant la date limite indiquée en couverture. **MERCI DE FUSIONNER TOUS LES DOCUMENTS EN 1 SEUL FICHIER.**

Tout dossier incomplet sera être écarté de la procédure de sélection.

DATE LIMITE DE DEPOT : 6 / 09 / 2026 à 12h

14. Annexe — Fiche d'inscription

Cette fiche est à compléter par le / la participant(e) sélectionné(e) et son/ses responsable(s) légal(aux), en vue de finaliser l'inscription au sein de l'Équipe Régionale Jeune Escalade (ERJE) — Ligue Sud FFME, saison 2026/2027.

1. Informations sur le participant

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
Adresse e-mail	

2. Responsables légaux

(Les deux responsable doivent être renseigner, en cas de difficulté merci de fournir le jugement)

Responsable légal 1

Nom et prénom du responsable légal 1	
Lien avec l'enfant	
Téléphone	
E-mail	

Responsable légal 2

Nom et prénom du responsable légal 2	
Lien avec l'enfant	
Téléphone	
E-mail	

3. Autorisations

Je soussigné(e), responsable(s) légal(aux) du mineur mentionné ci-dessus :

- Autorise mon enfant à intégrer l'Équipe Régionale Jeune Escalade de la Ligue Sud FFME ;
- Autorise l'utilisation de son image dans le cadre de la promotion des activités de la FFME ;
- M'engage à informer la Ligue Sud FFME de tout changement au cours de la saison 2026/2027.
- Autorise la Ligue à utiliser mes coordonnées dans un groupe type whatsapp pour faciliter l'organisation

Date :

Nom, prénom et signature(s) :

15. Annexe — Fiche sanitaire de liaison

Cette fiche, confidentielle, permet à l'encadrement d'assurer la sécurité du / de la participant(e) et de réagir de façon adaptée en cas d'incident au cours des entraînements, stages ou compétitions.

Nom et prénom de l'enfant	
----------------------------------	--

Antécédents médicaux ou allergies :

Traitement en cours (joindre l'ordonnance) :

Vaccins à jour (copie du carnet de santé à joindre) : ☐ Oui ☐ Non

Personne à contacter en cas d'urgence	
Téléphone (contact d'urgence)	
Médecin traitant	
Téléphone (médecin traitant)	

Date :

Nom, prénom et signature :

16. Annexe — Règlement intérieur des stages ERJE

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des participants et encadrants des stages de l'Équipe Régionale Jeune Escalade (ERJE), organisés sous l'égide de la Ligue Sud FFME et de son responsable technique.

1. Présence et ponctualité

- La participation aux stages est obligatoire sur l'intégralité des journées prévues.
- Tout retard ou absence doit être signalé au responsable dès que possible.

2. Comportement

- Le respect des encadrants, des autres participants, du matériel et des lieux est obligatoire.
- Les comportements violents, discriminants ou inappropriés ne seront pas tolérés.
- L'usage de substances interdites (alcool, drogues, etc.) est formellement proscrit.
- Pas de mixité dans les espaces d'hébergement et sanitaires lors des stages avec nuitées.

3. Tenue et matériel

- Une tenue adaptée à la pratique de l'escalade est exigée.
- Port du T-shirt ERJE pendant les entraînements.
- Le matériel personnel doit être conforme aux normes de sécurité et vérifié.
- Le matériel mis à disposition doit être utilisé avec soin et restitué en bon état.

4. Sécurité

- Les consignes de sécurité données par les encadrants doivent être scrupuleusement respectées.
- Toute blessure ou incident doit être immédiatement signalé aux encadrants.
- Le port du baudrier, casque ou toute protection obligatoire est exigé selon les activités.

5. Communication et image

- L'utilisation du téléphone portable est limitée aux temps de pause, sauf en cas d'urgence.
- Des prises de vue (photos/vidéos) peuvent être réalisées à des fins non commerciales, sauf opposition écrite.

6. Sélection et engagement

- Le choix des personnes invitées aux différents regroupements de l'année diffère en fonction des objectifs poursuivis.
- L'absence de réponse ou un refus non justifié de participation, de la part de l'athlète ou de sa famille, entraîne l'exclusion du collectif ERJE Sud pour l'année en cours.
- Aucun remboursement possible.

7. Encadrement et bienveillance

- La bienveillance est attendue de tous les acteurs du stage : jeunes, encadrants, familles.
- Lors des entraînements, les accompagnateurs (parents et/ou entraîneurs de club etc. S'ils ont été conviés) sont priés de rester en retrait et de ne pas interférer dans le déroulement des séances.
- Toute demande de présence doit être effectuée dans les mêmes délais qu'indiqués dans la convocation adressée aux jeunes.

8. Sanctions

- Tout manquement au présent règlement pourra faire l'objet d'un avertissement, voire d'une exclusion du stage et/ou de l'ERJE après décision de la Ligue.
- Les frais liés à une exclusion ou un renvoi pour non-respect du règlement restent à la charge du participant.
- Les frais d'inscription sont non remboursables. Des demandes exceptionnelles pourront être examinées par la Ligue.

Ce règlement devra être lu et accepté par le participant et son représentant légal.

Fait à : [Ville] Le : [date]

Signature du participant :

Signature du représentant légal :

RAPPEL CRITÈRES DE SÉLECTION

- L'équipe régionale jeune d'escalade sera constituée avec un maximum de 40 athlètes. Les « polyvalents » sont issus des spécialisations « bloc » ou « diff ».
- La spécialisation vitesse est hors quotas bloc et diff, maximum 20 athlètes.

BLOC ET DIFF :

- Critère prioritaire : 30 premiers athlètes du classement au championnat de France de bloc et de difficulté.
- Critère secondaire : classement national, avec priorité donnée aux 15 premiers athlètes du classement en bloc et en difficulté.
- Les places restantes sont attribuées sur examen du dossier de candidature selon des critères de résultats.

VITESSE :

- Critère prioritaire : les athlètes ayant été qualifiés au championnat de France de vitesse
- Les places restantes sont attribuées sur examen du dossier de candidature selon des critères de résultats.

La sélection repose également sur le niveau de classement : la motivation, l'assiduité et la marge de progression sont également prises en compte par le comité de sélection.

